

TESTAMENT DU PAPE FRANÇOIS

« Au nom de la Très Sainte Trinité. Amen.

Sentant approcher le crépuscule de ma vie terrestre et animé d'une vive espérance en la vie éternelle, je souhaite exprimer ma volonté testamentaire uniquement en ce qui concerne le lieu de ma sépulture.

J'ai toujours confié ma vie ainsi que mon ministère sacerdotal et épiscopal à la Mère de Notre Seigneur, la Très Sainte Vierge Marie. C'est pourquoi je demande que ma dépouille mortelle repose, en attendant le jour de la Résurrection, dans la basilique papale Sainte-Marie-Majeure.

Je souhaite que mon dernier voyage terrestre se termine précisément dans ce très ancien sanctuaire marial où je me rendais pour prier au début et à la fin de chaque voyage apostolique afin de présenter avec confiance mes intentions à la Mère Immaculée et la remercier pour son attention douce et maternelle.

Je demande que ma tombe soit préparée dans la niche située dans la nef latérale entre la chapelle paulinienne (chapelle du « Salut du peuple romain ») et la chapelle Sforza de ladite basilique papale, comme indiqué dans l'annexe ci-jointe.

La tombe doit être à même la terre, simple, sans décoration particulière et avec pour seule inscription : Franciscus.

Les frais de préparation de ma sépulture seront couverts par le don du bienfaiteur que j'ai fait transférer à la basilique papale de Sainte-Marie-Majeure et pour lesquels j'ai donné les instructions appropriées à Mgr Rolandas Makrickas, commissaire extraordinaire du chapitre libérien.

Que le Seigneur accorde leur juste récompense à ceux qui m'ont aimé et qui continueront à prier pour moi. La souffrance qui s'est manifestée dans la dernière partie de ma vie, je l'ai offerte au Seigneur pour la paix dans le monde et la fraternité entre les peuples.

Sainte-Marthe, 29 juin 2022. François